Docu 43685 p.1

Arrêté ministériel portant renouvellement de l'agréation de l'asbl «Association de Techniciens Professionnels du Spectacle» en qualité d'organisation représentative d'utilisateurs

A.M. 09-03-2017 M.B. 28-04-2017

Par arrêté ministériel du 9 mars 2017, l'agréation de l'asbl «Association de Techniciens Professionnels du Spectacle» (en abrégé ATPS), enregistrée sous le numéro d'entreprise 445.589.195, en tant qu'organisation représentative d'utilisateurs est renouvelée pour une durée de cinq ans à dater de la notification de l'arrêté.